



## Publicités/Collecte de données

-----  
Par tywin

Bonjour,

Je me permets de solliciter le forum pour la première fois car hier en rentrant chez moi, j'aperçois dans mon immeuble deux personnes face aux boîtes aux lettres entrain de prendre des photos de toutes nos boîtes à l'aide de leur téléphones portables.

Trouvant ça un peu louche, je me permets de les interpeler et leur demande ce qu'ils font. Ils me répondent qu'ils collectent les noms des résidents afin d'envoyer à tout le monde leurs courriers publicitaires. Ne trouvant pas cette pratique très légale, je leur ai immédiatement demandé de quitter les lieux.

Pourriez-vous me dire si cette pratique est légale?? Comment me protéger de cela? (je tiens à souligner que quelques-uns d'entre-nous ont apposés un "Stop Pub" sur leur boîte aux lettres)

Je vous remercie par avance!

-----  
Par ESP

Bonjour

S'il s'agit d'adresser un courrier aux résidents, rien ne l'interdit.

-----  
Par tywin

Bonjour,

Je vous remercie d'avoir pris la peine de lire mon message et d'y avoir répondu.

D'après ce que j'ai compris, ce sont des publicités qu'ils vont envoyer.

Ce qui me paraît bizarre et pas très légal est le fait qu'ils se saisissent d'informations personnelles (nom et adresse) à notre insu, sans notre consentement. Ca s'apparente plus à du vol de données personnelles qu'autre chose. Visiblement la CNIL était sensée encadrer cela au niveau de la protection des données.

Donc n'importe qui peut entrer dans notre immeuble et prendre nos noms et notre adresse à n'importe quelles fins? Existe-t-il une loi qui le dit?

Bien à vous.